



## Sallèles Tension autour du permis de "Casino"

### RAPPEL

→ L'implantation du supermarché est prévue route d'Ouveillan

**Le permis de construire** du supermarché "Casino" à Sallèles-d'Aude a été validé le 24 janvier, avec un lancement des travaux imminent. Mais les opposants à l'implantation de ce magasin de 1 800 m<sup>2</sup> sur la route d'Ouveillan ne désarment pas. Les commerçants locaux, Estelle Solé, Olivier Roland et Dominique Oberlander, épaulés par l'association "En toute franchise", ont demandé à leur avocat d'intenter un recours contentieux.

Mais pour cela, il faut une copie du permis de construire. Après avoir envoyé un courrier au maire le 13 mars, les commerçants se sont présentés directement à la mairie de Sallèles, jeudi après-midi. Ils réclamaient une copie du permis. Claude Biot, vice-président de l'association, assure que le maire « a fait obstruction » à sa demande, « (l') obligeant à appeler les

gendarmes pour obtenir un rendez-vous » pour le lendemain (hier) afin que sa demande soit enfin traitée. « C'est pas normal ! Le permis doit être à la disposition de la population ! » martèle Claude Diot.

Du côté du maire, on n'a évidemment pas la même lecture de l'incident. Yves Bastié dénonce la méthode : « On n'arrive pas à l'improviste en mairie pour demander la copie d'un permis de construire ! D'abord c'est volumineux avec des centaines de pages à photocopier. Nos services n'ont pas que ça à faire. Et puis, certains documents sont confidentiels. On ne peut pas les donner ».

Le maire de Sallèles fait, toutefois, une distinction entre Claude Diot, venu de Marseille, qui, selon lui, « cherchait la provocation, voir l'affrontement physique ». Et les commerçants sallélois qui ont pu consulter « sereinement » le permis, hier matin. Et Yves Bastié de rappeler qu'une synthèse du permis est affichée en mairie « depuis un mois et demi ». ●

S.M.